

n° 7
Été 2023

BULLETIN MUNICIPAL
 LABERGEMENT
Sainte-Marie



- Le mot du Maire
- Budget réalisé 2022
- Sécurisation du village
- La nouvelle pharmacie
- À la rencontre des maraîchers du village
- La Blonay
- Le nettoyage du village
- Des abergers mis à l'honneur
- Informations diverses

Le mot du Maire

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,
Abergeuses, Abergeurs,

Nous sommes désormais à la moitié du mandat que vous nous avez confié. Plusieurs projets ont été finalisés ou sont en cours de réalisation ou d'étude. Les dossiers de conception et de recherche de financement nous demandent d'être persévérants et patients. Dans cette période de restriction budgétaire et de baisse des dotations de l'État nous devons rechercher les meilleurs financements.

Le dicton résume bien la situation : « Tout vient à point à qui sait attendre ».

Dans le cadre de la mise en sécurité du village, une première étape a été franchie avec la mise en place de feux pédagogiques, avenue de la Gare et Grande Rue. Ce dispositif sera complété par des gendarmes couchés afin de garantir une sécurité "optimale" des piétons. (article page 9)

La réfection de la rue du Fuverat a débuté : la partie concernant l'alimentation en eau potable est achevée. Entièrement refaite, cela permettra de supprimer les fuites. Le réseau des eaux pluviales a également été repris.

La partie voirie est en cours de réalisation. À terme, la rue sera en sens unique ce qui permettra une circulation plus sûre pour les piétons et cyclistes qui pourront rejoindre le sentier du Tour du Lac par le biais du plateau surélevé sur la route départementale 437.



Après la réfection des réseaux, la voirie accueillera une liaison douce

Le toit de la citerne de « La Blonay » a été intégralement refait pour garantir une optimisation de la récupération d'eau de pluie qui alimente la citerne d'alpage de nos espaces pastoraux et permettra à nos vaches montbéliardes de s'abreuver sur place (suppression des trajets en tracteur depuis la commune voisine de Rochejean et donc réduction de l'empreinte carbone).

Vous le savez, l'eau potable est un enjeu important pour les prochaines années. Des études sont en cours pour le captage de l'eau de la source de

Theveny, fermée il y a plus de 20 ans. A la clé, la construction d'un nouveau château d'eau pour le stockage de l'eau potable, qui permettra de garantir, sécuriser et renforcer l'alimentation en eau potable pour l'urbanisation actuelle et les futurs lotissements et habitations. Le délai de réalisation pour ce type d'installation est très long et nécessite de respecter les différentes étapes du processus. Une planification effectuée avec soin, basée sur une analyse précise des besoins et des charges, ne peut que conduire le projet vers sa réussite. La patience est donc de mise !



Un nouveau toit pour la citerne de la Blonay

L'équipe municipale a à cœur de favoriser le développement de notre beau village et prévoit des investissements futurs qui dynamiseront notre territoire. L'acquisition d'une parcelle (AC 74) est la première étape d'un projet d'aménagement d'équipement d'intérêt collectif en lien avec le logement. Un projet de maison intergénérationnelle est à l'étude. L'objectif de cet équipement : faire se rencontrer des personnes de générations différentes pour permettre de recréer du lien social, de sortir des personnes âgées de l'isolement ou encore de favoriser la transmission des plus âgés vers les plus jeunes.

Le bâtiment de l'ancienne salle des fêtes, rue de Mouthe, pour lequel la commune avait consenti un crédit-bail immobilier en 2016 et qui accueille les micro-crèches, sera prochainement acquis par la société Histoires de mômes.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les habitants de la commune et tous les bénévoles des différentes associations qui s'impliquent et qui œuvrent par leur investissement à rendre meilleure notre vie de tous les jours.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent sur notre territoire. J'espère qu'ils auront à cœur de s'adapter et qu'ils auront envie de s'impliquer avec nous pour faire vivre et avancer notre belle localité.

Je vous souhaite une bonne lecture et un excellent été dans notre beau village.
Prenez soin de vous.

Votre Maire, **Ludovic MIROUDOT**



Labergement-Sainte-Marie

Agenda des Festivités à Labergement-Sainte-Marie

Juillet

- 7 et 8 Festival Lyrique
14 Feux d'artifice, le 60^{ème}, organisés par Labergement Animation

Août

- 7 au 12 Concerts d'été organisés par l'Union Musicale de Jougne
20 Vide grenier : Impasse de la Fabrique organisé par le Lions Club
30 Stage jeunes musiciens encadré par l'Orchestre Victor Hugo

Septembre

- 2 et 3 Salon du « Bien-Être et découverte des Arts Martiaux » organisé par Karaté Do Métabief
23 Concert à la chapelle Saint-Théodule, SUMENTE, groupe corse, polyphonies, chants & guitare

Octobre

- 14 et 15 Concert Chorale Exam Grain D'Phonie
21 Fondue géante de l'amicale des pompiers
27 au 29 Festival photo « Naturellement Doubs »

Novembre

- 4 et 5 Festival de la Tarte, amicale du Laveron
11 Festival des différences
17 Loto, Union Musicale de Jougne
18 Concert Chorale Echo du Vourbey
25 Transhumance Sarbacane

Décembre

- 2 et 3 Théâtre par Jougn'art
9 Grand Téléthon intercommunal

Durant tout l'été : - Marché sur la place du village tous les samedis matin
- Tournoi de Boules sur la place tous les vendredis soir

Pour plus d'infos, pensez à consulter régulièrement le site de la commune



NOUVEAUTÉ :
agendoubs.fr
le site qui référence les événements culturels du Haut-Doubs

Un service VTC au village

Née le 1er août 2018, l'entreprise individuelle VTCDESLACS propose du transport de personnes, sur réservation préalable.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel*, vous pouvez réserver votre course (aller-simple ou aller-retour) au départ de votre logement ou de toute autre adresse.

Bernadette Royet se fera une joie de vous emmener à votre rendez-vous, vous attendra si besoin, et vous ramènera à la maison le moment venu. Le tarif est convenu à l'avance : pas de surprise à l'arrivée !

Pour toute demande d'information, un seul numéro : **06 52 36 49 64** ou vtcdeslacs@free.fr



Attention : à ce jour, les VTC ne sont, pas conventionnés par la sécurité sociale, pour vos trajets relevant d'une ALD ou entrée et sortie d'hôpital.

*les factures TVA sont systématiques

Fleurissement du village



Suite à la sécheresse et au manque d'eau de l'été dernier, la commission en charge des fleurs a suggéré au conseil municipal de réduire le nombre de jardinières installées au village et de favoriser la plantation de vivaces dans les massifs situés aux entrées de la commune.

Autre nouveauté cette année : la réalisation d'une jachère fleurie sur le carrefour du Coude.



Vous pourrez également admirer des jardinières en bois réalisées par M. Bruno Serena, conseiller municipal, avec les couenneaux et autres résidus de la coupe de l'été dernier sur les parcelles du Bouchat. Nous remercions les villageoises venues prêter main-forte à la plantation.

Fête des mères



Cette année encore, les mamans ont été mises à l'honneur à l'occasion de la fête des mères et ont reçu une belle coupe florale composée par le « Café Fleurs » et offerte par la Municipalité. 218 mamans s'étaient inscrites et ont été très sensibles à cette attention.

Des anciens dynamiques

Depuis quelques mois, grâce à la présence de Ludovic Finale à Labergement-Sainte-Marie, les anciens du village ont la joie de se retrouver les vendredis matin pour pratiquer de la gymnastique adaptée.

Ludovic est étudiant en BP JEPS en alternance et propose, depuis début février, des séances de gym douce selon un planning prédéfini. 12 à 15 personnes, âgées de 70 à 86 ans, se retrouvent ainsi régulièrement dans la salle des Pompes, située sous la mairie. Des tapis de gymnastique sont mis à disposition, il suffit de venir en tenue de sport. Après un échauffement d'une quinzaine de minutes, Ludovic fait travailler le haut et le bas du corps et la séance se termine par des étirements. Les participants sont ravis de cette opportunité qui leur permet de « bouger » davantage et de partager des moments de convivialité.

Ces séances prendront fin le 1er juillet avec le départ de Ludovic... Qui prendra le relais à la rentrée prochaine ?



ComCom LMHD

Info !

La Communauté de Communes crée sa page facebook...



Labergement-Sainte-Marie

À la rencontre des maraîchers du village

Trois maraîchers avec une même volonté, celle de travailler des cultures respectueuses de l'environnement et des écosystèmes pour aboutir à une alimentation saine avec une origine clairement identifiée se sont installés sur notre commune.

Vous pourrez désormais disposer de beaux légumes de saison en circuit court. Leurs offres se distinguent tant par leur qualité que par leur variété.

Abergeurs, Abergéuses préparez vos paniers : Salades, carottes, courges, épinards, tomates, betteraves, poireaux, pommes de terre, choux, salsifis, petits pois etc... vous seront proposés au fil des saisons.

Nicolas, Marion, Thibaut feront de leur mieux pour vous fournir de beaux légumes en fonction des récoltes du moment. N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.

Plantes aromatiques et médicinales « Le jardin du mont d'Or » : Amandine Coutand production : 500 m² de culture sur Labergement-Sainte-Marie (Montrinsans) pour une vingtaine de plantes ; l'autre moitié vient des alpages et forêts du Mont d'Or en cueillette sauvage, transformation de plantes en tisanes, sirops, gélées, pestos etc.

Contact : 06 27 02 54 23

Mail : lejardindumontdor@gmail.com



« Les jardins de Beauregard » : Thibaut Damery : 8000 m² de plantations, vente directe les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30, lieu-dit Beauregard. Informations sur la page Facebook ou tél 06 33 58 10 32



« Les jardins du Montrinsans » : Marion Betard : 860 m² de plantations, vente les lundis de 17h à 19h, ferme du Montrinsans route de Malpas. Tél : 06 46 72 87 38 Mail : marionbetard@gmail.com Site : sites.google.com/view/lesjardinsdumonttrinsans

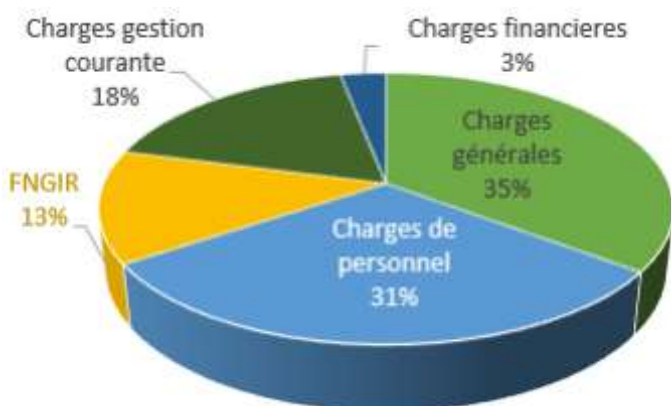


« Les champs des possibles » : Nicolas Aubert travaille en traction équine et manuelle sur 3000 m² de culture à la ferme du Montrinsans. Contact par sms au 06 10 03 41 20



Budget général : fonctionnement

Dépenses : 814 218 €



Charges à caractère général : électricité, entretien bâtiments, terrains, voirie, réseaux, assurances, fournitures administratives, combustibles, télécommunications....

Charges de personnel : salaires et charges

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources. Dans la pratique, ce fonds équivaut à un pot commun, alimenté par et pour les collectivités territoriales

Charges de gestion courantes : indemnités et cotisations des élus, participations obligatoires (pompiers, périscolaire, CCLMHD...) subventions associations...

Charges financières : intérêts des emprunts

Recettes : 1 150 915 €

Remboursement charges de personnel :

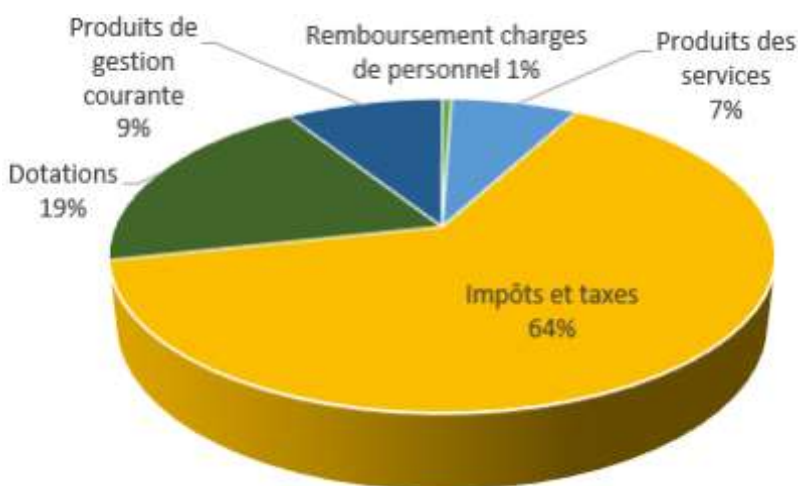
remboursements organismes sociaux

Produits des services : Fermages, chasse, pêche, redevances occupation des sols, valorisation « personnel » pour le budget eau

Impôts et taxes : impôts directs locaux, CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), impôts forfaitaires sur les entreprises réseaux, taxes sur la consommation finale d'électricité...

Dotations : dotations d'état, versements divers...

Produits de gestion courante : revenus immeubles, concessions...

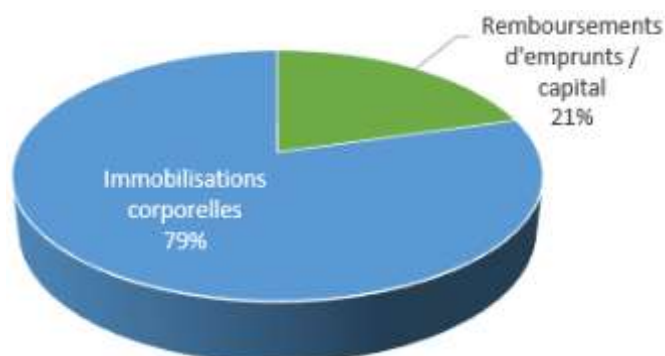


Budget général : investissement

Dépenses : 342 515 €

Remboursement d'emprunts

Immobilisations corporelles : cimetière, mairie, vélo bar, horizon

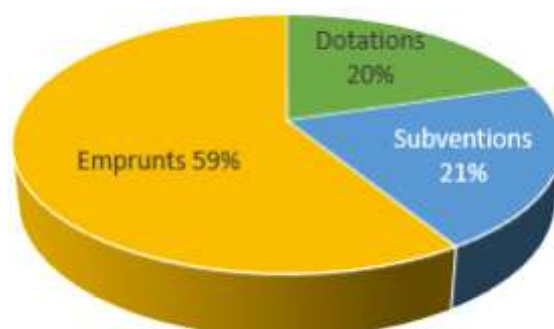


Recettes : 1 529 808 €

Emprunts : réalisation

Subventions d'investissement

Dotations fonds divers réserves : taxes d'aménagement

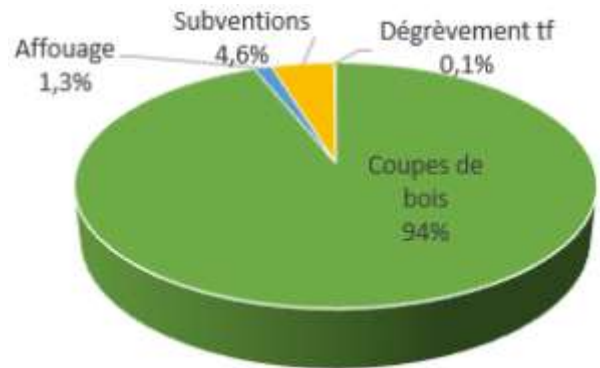


Labergement-Sainte-Marie

Budget bois

Dépenses de fonctionnement :
97 765 €

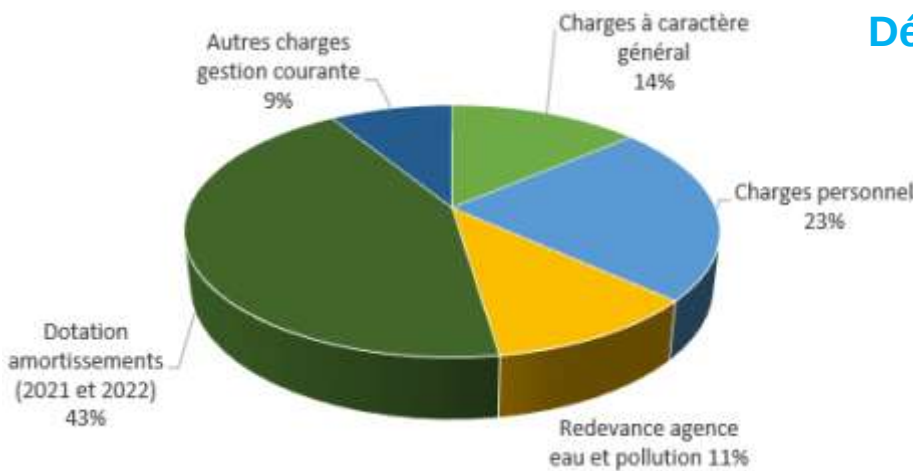
Recettes de fonctionnement :
174 902 €



Contrat prestation de services : ONF, bûcheronnage

Budget eau

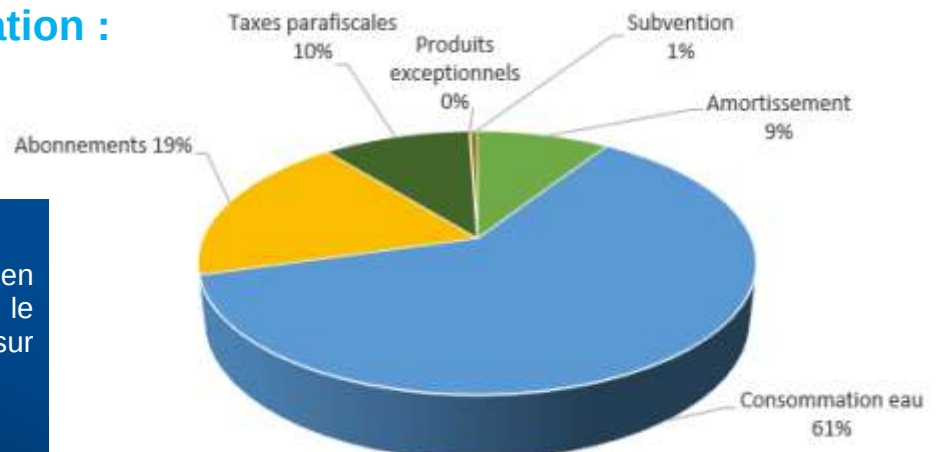
Dépenses d'exploitation :
174 340 €



Autres charges : Participation Syndicat des Eaux de Joux

Remarque :
Il y a eu, exceptionnellement, 2 ans de dotation amortissement réglés, soit 38 000 € supplémentaires

Recettes d'exploitation :
148 710 €



Information de dernière minute :

des restrictions d'eau sont mises en place. Les informations, détails et le niveau d'alerte sont à consulter sur le site internet de la commune :

labergement-sainte-marie.fr



Matinée nettoyage du Village

Le samedi 22 avril 2023 a eu lieu la matinée nettoyage du village. Cette année encore, la municipalité ainsi que le Lions Club, très attachés aux valeurs civiques, ont organisé cette action afin de préserver l'environnement dans lequel nous vivons.

Conseillers municipaux, employés communaux, villageois, membres du Lions Club ainsi que la jeunesse du Club de foot, ont arpenté les rues du village ainsi que le bord des routes pour ramasser les débris laissés par des personnes indisciplinées ou inconscientes des enjeux. Cette matinée s'est terminée par un apéritif et des cadeaux aux enfants offerts par le Lions Club.

Environ 500 kg de débris variés ont été collectés ! Parmi eux, des milliers de mégots jetés au cœur de notre village !

Avec le soutien de M. Finale Ludovic, apprenti au FC Lac Remoray Vaux, nous avons reçu l'aide des joueurs de U11 accompagnés de leur entraîneur



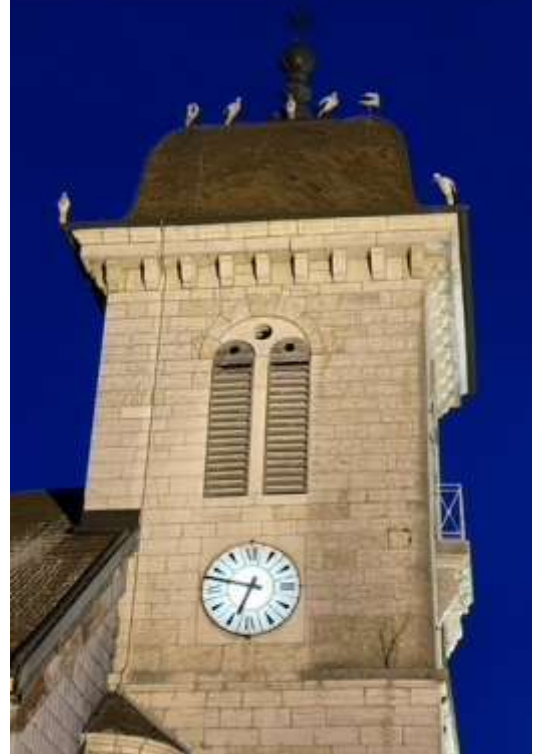
Près d'une trentaine de bénévoles pour un village plus propre

Le passage des cigognes

Tous ceux qui avaient le nez en l'air le 21 février dernier ont eu la chance d'admirer un vol de cigognes au-dessus de Labergement-Sainte-Marie. Les oiseaux ont même passé la nuit sur le toit de l'église, trouvant les lieux à leur goût !

Un spectacle très réjouissant, d'autant que les cigognes sont considérées comme des porte-bonheur, annonciatrices de bonnes nouvelles, de renaissance. En Alsace, on dit même que ce sont elles qui apportent les bébés !

C'est plutôt rare d'en observer dans la région. Espérons que les cigognes choisiront rapidement de faire de nouveau étape chez nous.



Sécurisation du village

Depuis le début du mois de mai, de nouveaux feux de circulation sont en service rue de la Gare et Grande Rue. Il s'agit d'un système de feux dits comportementaux ou à micro régulation, à énergie solaire, dont le principe est le suivant :

- En l'absence de véhicule, les feux sont au rouge
- La détection d'un véhicule déclenche le passage au vert, si la limitation de vitesse est respectée.
- Le rouge fait ralentir les véhicules et la détection à l'amont du feu permet d'anticiper le passage au vert et de limiter les arrêts inutiles.
- Lorsque l'intervalle entre deux véhicules est trop important, le feu repasse au rouge.

C'est une première réponse apportée par la municipalité à la question de la sécurisation de la traversée du village. D'un coût unitaire de 6 000 euros HT, ce dispositif sera complété, courant juillet, par la mise en place de



ralentisseurs « dos d'âne » d'un montant de 25 000 euros HT chacun, au niveau des commerces du centre-bourg et de l'intersection de la rue du Fuverat avec la D437, afin de permettre aux piétons de traverser en toute sécurité et aux véhicules de quitter sans danger leur stationnement. Le Département du Doubs subventionne ces travaux à hauteur de 20 à 30 %.

Ces mesures vont permettre d'attendre la mise en chantier de travaux beaucoup plus importants dans le cadre d'un plan d'ensemble qui dépend de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, puisque c'est elle qui va désormais gérer la compétence « mobilités ». Il s'agira de créer une « voie douce » pour les piétons et de mettre en place les aménagements nécessaires dans le cadre du « Jurassic Vélo Tour » à combiner avec le projet de « Bike solution ».

Les riverains se réjouissent de la mise en place de ces dispositifs, comme en atteste le témoignage émouvant de Florian Delgrande dans le journal du 15 mai dernier.

Un nouveau service...

Une doula dans notre village.

Cette profession émergente propose un accompagnement émotionnel, informatif et pratique avant, pendant et après la grossesse. Dorine Arnaud est doula dans la commune et œuvre pour le bien-être des parents en devenir.



Elle soutient les femmes dès leur désir d'enfant, pendant leur grossesse et sur la période postnatale. Elle intervient uniquement en complément du suivi médical choisi par les parents (hôpital, clinique, sage-femme...).

Faire appel à ses services permet de prendre du temps pour soi, de bénéficier d'une écoute empathique, sans jugement et de nourrir ses connaissances pour faire des choix éclairés.

Dorine propose des séances d'accompagnement individuel et en groupe sous la forme d'ateliers.

Que ce soit en cabinet ou à domicile, chaque rendez-vous offre un espace pour :

- se déposer sur son vécu, ses peurs, ses besoins et ses émotions ;
- réfléchir à son accouchement rêvé en vue de préparer son projet de naissance avec sa sage-femme ;
- s'offrir des temps de bien-être autour de soins, massages, méditations, relaxations, postures de yoga...

Dorine est également praticienne en soin Rebozo. Ce soin ancestral mexicain permet d'honorer la femme dans les grands passages de vie (naissance, mariage, anniversaire...).

Contact : Dorine Arnaud

Site : doula-spring-mama.com/rebozoetnous.com

Instagram : @doula_spring_mama

Téléphone : 06 59 15 68 72

La pharmacie double sa surface et se modernise

La pharmacie des Deux Lacs s'est agrandie cet hiver. Il était devenu indispensable de s'adapter à l'évolution du métier de pharmacien. Le premier coup de pelle a été donné le 1^{er} septembre 2022 pour doubler la superficie des locaux. Les différents artisans, les patients et l'équipe officinale ont dû s'adapter aux conditions de chantier particulières car il n'était pas envisageable de fermer la pharmacie pendant les travaux.

Le nouvel espace de vente permet, désormais, une exposition d'une petite partie du matériel médical en vente et en location, une salle dédiée à l'orthopédie et un espace de confidentialité très attendu pour les tests antigéniques, la vaccination, les entretiens pharmaceutiques et bientôt les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'angine.

De son côté, l'espace derrière les comptoirs a gagné encore plus en surface permettant ainsi une organisation plus fluide et un rangement plus simple. Mais surtout il accueille désormais un robot. Ce dernier stocke, range et délivre les médicaments.

Fabriqué en Belgique par la société spécialisée Meditech, il a une capacité théorique de remplissage de 13 000 unités. Ce système était auparavant destiné aux hôpitaux ou aux très grandes pharmacies mais s'est désormais compacté pour s'adapter à des espaces plus restreints. Lors de la réception des commandes, les boîtes sont déposées dans un chargeur qui, grâce à un

code unique présent sur chaque médicament, les identifie, enregistre le numéro de lot, la date de péremption et les range. La mise à jour des stocks informatiques se fait alors automatiquement. À l'intérieur, le rangement sur chaque étagère suit les habitudes de délivrance de l'officine. Le robot analyse les associations de médicaments délivrés et en quelle quantité. Il range ainsi les boîtes de manière plus logique. À chaque période de fermeture, il optimise donc le rangement en déplaçant des boîtes pour que les prochaines délivrances soient plus rapides, gagnant chaque jour en efficacité. Lors de la délivrance d'une ordonnance, la pharmacienne tape le nom des médicaments dont elle a besoin sur l'ordinateur, le robot lui apporte les boîtes grâce à un double bras bidirectionnel et une sortie derrière chaque comptoir (en moyenne 6 boîtes à la minute). La pharmacienne reste ainsi devant son patient et peut se concentrer sur le fondement de son métier : l'écoute et le conseil.

Les travaux touchent ainsi à leur fin, tout cela en un temps record puisqu'il ne reste plus que la rénovation de la façade et des enseignes, prévue fin juin. L'été sera plus serein à la pharmacie, en tout cas plus moderne.



Périscolaire

Un accueil de loisirs est organisé pendant les vacances scolaires pour les périodes

du 10 au 21 juillet de 7h30 à 17h30
du 21 au 31 août de 7h30 à 17h30

ainsi qu'une semaine à toutes les petites vacances sauf celles de Noël.

Inscription sur le Portail Famille.

Contact : pe.la.bergement@fede25.admr.org

Téléphone : **06 86 31 14 37**

Nouveau personnel communal

Mme Stéphanie Moreno

Adjoint administratif
en poste depuis
février 2023

Auparavant, adjoint
administratif sur la
commune de Lods



Labergement-Sainte-Marie

Mise à l'honneur !

L'équipe municipale souhaite apporter de chaleureux remerciements aux villageois qui ont pris de belles initiatives.

Rencontres, sorties, divertissements entre abergers

Une personne très investie les mercredis lors de la préparation du Comice souhaite créer un groupe WhatsApp pour les villageois qui aimeraient échanger, se rassembler pour des sorties marche, soirées scrabble, boules, etc... chacun pourrait bien sûr y apporter ses idées.

Ce groupe permettrait aussi de s'informer et de s'entraider sur des problèmes rencontrés.



Cette idée vous tente ? Envoyez vos nom et prénom, adresse et numéro de téléphone par mail à l'adresse suivante :

amis-eslaberge@orange.fr

Propreté et entretien de nos rues

Bravo à tous les abergers et abergères qui prennent soin au quotidien des espaces publics bordant leur propriété voire plus, à l'image de **M. Bernard Robbe** qui a pris l'initiative de nettoyer et désherber plusieurs trottoirs du village ce printemps.

Merci aussi à tous ceux qui suivent cet exemple et prennent soin du bien commun au-delà des limites de leur terrain en ramassant les déchets perdus, arrosant les fleurs...



Artiste !

M. Gabriel Tissot a fabriqué les petits personnages en bois pleins de charme qui ornent le sentier du plan d'eau depuis quelques mois.



Restauration du patrimoine

Mme Nadine Cousin a contribué à la restauration de la statue du Faucheur (au-dessus de la fontaine, à l'entrée du village côté Mouthe). Le socle a été réparé et Mme Cousin a peint la statue dans sa couleur d'origine.



Infos pratiques / horaires

Mairie

Le secrétariat de Mairie vous accueille

du lundi au samedi
de 10 h à 12 h
et les mardis et jeudis
de 16 h à 18 h

mairie.labergement@gmail.com

Tel : 03 81 69 32 05

**Fermeture exceptionnelle
du 05 août à 12h au 16 août
inclus**

Agence postale

L'agence postale
est à votre disposition
dans les locaux de la Mairie :
**lundi, mardi, samedi
de 8 h 30 à 11 h 30
et le jeudi de 15 h à 18 h**
**Fermeture exceptionnelle
du 05 août à 12h au 16 août
inclus**

Déchèterie

Horaires d'été : 1^{er} avril - 31 octobre

Lundi : 13 h 30 - 17 h 30
Mardi : *fermé*
Mercredi : 9 h 00 - 11 h 45
13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 13 h 30 - 17 h 30
Samedi : 9 h 00 - 11 h 45
13 h 30 - 17 h 30

Vignette obligatoire
à retirer en Mairie

Cérémonies

Les cérémonies commémoratives
des armistices auront désormais
lieu tous les ans :

**les 8 mai à 10 h
les 11 novembre à 11 h**

Rendez-vous devant l'église

Bibliothèque

La bibliothèque de Malbuisson
est ouverte toute l'année et
accessible gratuitement pour les
Abergeuses et Abergeurs.

Lundi : 10 h 30 - 11 h 30
Mercredi : 17 h 00 - 18 h 30
Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h 00 - 11 h 30

Jusqu'au 31 août : lundi 10h30
- 11h30 ; Me et Ve 18h - 19h.

Don du sang

Jeudi **13 juillet** 2023
Jeudi **7 septembre** 2023
Jeudi **9 novembre** 2023

Salle des Vallières
de 16 h à 19 h 30

Pour toute info
et prise de RDV
connectez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr

État civil

1^{er} semestre 2023

Naissances :

30 décembre Greuillet Gabin
11 janvier Rure Charlotte
9 mai Monnier Ellie

Décès :

17 février Authier Michelle
18 février Pianet André
17 mars Paillard Gilbert
05 juin Née Alain

Mariage :

13 mai Baudoz Mathieu & Mouraux Emeline
24 juin Dufour Sébastien & Robbe Capucine

Nos anciens

Anniversaire :

Mme Colette Lanquetin a
été fêtée le 23 mars à l'oc-
casion de ses 90 ans.

Carte Avantages Jeunes

Jeunes âgés de 8 à 20 ans : la Commune
vous offre la carte Avantages Jeunes.

**Inscription en Mairie jusqu'au
15 Juillet 2023 dernier délai !**

Elles sont à retirer en Mairie dès septembre.
Carte valable
du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

